

TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉSENTATION DU TRAVAIL DE MATURITÉ

1. Introduction.....	2
2. Cadre réglementaire	2
3. Objectifs	2
4. Orientation.....	3
5. Accompagnement du TM	3
6. Plagiat et référencement des sources	3
7. Utilisation de l'intelligence artificielle (IA).....	4
8. Evaluation	5

II. DÉROULEMENT DU TRAVAIL

1. Phases du travail	
1.1 Phase 1: choix du sujet et recherche d'information	6
1.2 Phase 2: validation des sujets	6
1.3 Phase 3: problématisation et réalisation du travail	7
2. Contenu du dossier, restitution et soutenance orale	8
3. Conseils méthodologiques et support CEDOC	9

III. ANNEXES

1. Petit guide pour choisir le sujet et l'orientation du TM.....	10
2. Petit guide pour construire une problématique pertinente	16
3. Exercices de problématisation	18
4. Citations et références	22
5. Référencement de l'IA	24
6. Rédaction d'une bibliographie.....	25
7. L'interview	27
8. Modalités du travail de maturité au Collège de Genève	28
9. Déclaration d'authenticité	32
10. Grilles d'évaluation du travail de maturité	33
11. Notes personnelles.....	36

I. Présentation du travail de maturité

1. Introduction

Dans le cadre de votre formation gymnasiale, vous devez élaborer un travail personnel d'une certaine importance, le **Travail de maturité**. Ce travail est réalisé en dehors des cours habituels, seul ou en équipe ne dépassant pas, en principe, deux élèves. Un maître ou une maîtresse accompagnant·e assume la responsabilité de votre encadrement, suit l'évolution du travail et procède finalement, avec un juré, à son évaluation. Tous les travaux font l'objet d'une présentation écrite et d'une soutenance orale.

2. Cadre réglementaire

- **Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM)**

Art.9 Disciplines de maturité et autres disciplines obligatoires

¹L'ensemble des disciplines de maturité est formé par: a. les disciplines fondamentales; b. l'option spécifique; c. l'option complémentaire; d. le travail de maturité.

Art.10 Travail de maturité

Chaque élève doit effectuer, seul ou en équipe, un travail autonome d'une certaine importance. Ce travail fera l'objet d'un texte ou d'un commentaire rédigé et d'une présentation orale.

- **Règlement relatif à la formation gymnasiale au collège de Genève (RGymCG)**

Art.37 Travail de maturité

²Dans le cas d'un travail d'équipe, la note de chaque élève rend compte de son apport personnel.

³Le titre et la note du travail figurent sur le certificat de maturité.

- **Modalités internes Conférence des directrices et directeurs du Collège de Genève, Travail de maturité: réalisation et accompagnement, version 2023**

Vous trouverez en **annexe 8** de la présente brochure ce règlement complet.

- **Élève qui redouble la 3^e année**

L'élève qui redouble la 3^e année et qui souhaite recommencer un nouveau TM doit adresser une demande écrite au doyen responsable à la fin du mois de juin. Sinon, il poursuit et termine son travail de maturité en suivant le même calendrier que la volée de 4^e.

- **Prise en compte du travail de maturité dans les conditions d'obtention de la maturité**

La note du travail de maturité fait partie des 14 notes qui entrent en compte pour l'obtention du certificat de maturité. (Voir Art.42 du Règlement relatif à la formation gymnasiale)

3. Objectifs

Le travail de maturité doit vous permettre :

- d'exercer votre curiosité d'esprit et de développer votre inventivité et votre autonomie;
- d'approfondir un sujet lié à un ou plusieurs domaines d'études (pluri- ou interdisciplinarité) ou à un intérêt personnel;
- d'exercer et de démontrer votre aptitude à chercher, à évaluer, à exploiter, à structurer l'information et à référencer correctement vos sources;
- de mettre en œuvre et de perfectionner vos propres méthodes de travail;
- de présenter clairement, par écrit et oralement, votre démarche, vos idées, le résultat de votre recherche.

4. Orientation du travail de maturité

Votre sujet se situera dans le domaine de votre choix (arts, sciences expérimentales, sciences humaines, littérature, sport) et le travail de maturité pourra prendre **l'une des trois orientations** suivantes (cf. annexe n°1 - Petit guide pour choisir le sujet et l'orientation du TM):

Travail de recherche

Si vous choisissez cette orientation, vous serez amené à formuler une problématique, sous forme de question. Vous devrez ensuite mettre en œuvre les moyens appropriés pour traiter cette problématique. Le travail de recherche prendra la forme d'un dossier qui rendra compte du fruit de vos recherches.

Réalisation artistique et technique

Si vous choisissez cette orientation, vous serez amené à créer une œuvre dans le cadre d'une démarche artistique ou technique que vous décrirez dans un dossier qui situera votre réalisation dans les courants esthétiques passés et présents ou qui en donnera les dimensions théoriques, la signification et les enjeux.

Activité extrascolaire

Si vous choisissez cette orientation, vous serez amené à organiser une activité dans un cadre extérieur à l'école. Votre travail devra comporter un dossier écrit qui rendra compte du déroulement de l'activité entreprise et qui la situera dans un cadre théorique.

5. Accompagnement du TM

Pendant le 1^{er} semestre de 3^e année, vous entrez dans une phase préparatoire durant laquelle vous rechercherez des sources d'information afin d'identifier le sujet et l'orientation de votre travail, que vous enregistrerez dans un formulaire en ligne à la fin novembre. Votre sujet sera soumis à un groupe de validation qui évaluera notamment sa faisabilité et la suffisance de votre travail préparatoire.

Votre travail de maturité commencera en janvier. Pendant toute la durée de votre travail, vous serez suivi par un maître accompagnant, avec qui vous devrez construire, dès votre première rencontre en janvier, une problématique pertinente (voir annexes 2 et 3), qui sera validée par le maître accompagnant. Cette problématique figurera sur votre contrat de TM, que vous devrez alors signer, en vous engageant également à respecter les consignes relatives au référencement des sources (voir point suivant – Plagiat et référencement des sources).

Sans être nécessairement un spécialiste de votre sujet, le maître accompagnant a pour rôle de vous aider à formuler vos objectifs, à envisager les moyens de les atteindre, à analyser avec vous les difficultés rencontrées, à effectuer des bilans. Il essaiera de vous rendre conscient de vos points forts pour les développer et de vous rendre attentifs, pour que vous y remédiiez, à vos points faibles.

Vous êtes tenu de faire part régulièrement à votre maître accompagnant des versions intermédiaires de votre travail, selon des modalités que vous définirez ensemble (par exemple, accès à un document partagé ou envoi de versions intermédiaires à des moments déterminés). En effet, la capacité de rendre compte de l'évolution de votre travail fait partie des critères d'évaluation du processus de réalisation (voir grilles d'évaluation présentées en annexe n°10).

6. Plagiat et référencement des sources (y compris l'IA)

D'après le site de la SFU (Simon Fraser University): <https://www.lib.sfu.ca/help/academic-integrity/le-plagiat>

Le plagiat est l'appropriation illégitime de travaux ou d'idées attribués à d'autres personnes ou issus d'une intelligence artificielle (IA). Le plagiat est souvent involontaire et vous pourrez l'éviter en adoptant de bonnes méthodes de travail. Qu'il soit volontaire ou non,

le plagiat est considéré comme une faute grave dans le monde académique, auquel le travail de maturité doit vous préparer; le plagiat peut entraîner l'annulation du travail de maturité.

Quelques exemples de plagiat

Certains cas vous paraîtront évidents, mais d'autres le sont moins:

- Présenter le travail de quelqu'un comme étant le sien.
- Copier des phrases ou des paragraphes sans mentionner correctement leur source:
 - Citer des passages d'un document ou tiré d'une IA sans utiliser des guillemets (même si le passage cité est fidèle au texte initial).
 - Traduire un travail d'une langue vers une autre sans mentionner toutes les sources ou sans mentionner l'utilisation d'un logiciel de traduction.
- Paraphraser:
 - Paraphraser ou résumer des informations provenant d'une source particulière sans indiquer cette source.
 - Mentionner des données particulières sans en indiquer la source (sauf dans les cas où les données sont largement répandues).
 - Utiliser un argument particulier ou une démonstration particulière sans en indiquer la source.
 - Réécrire une section sans la rendre suffisamment différente du texte initial (même si la citation est juste).
- Utiliser une reproduction artistique, des graphiques, des illustrations, des cartes géographiques, des statistiques, des photographies, etc. sans en indiquer l'origine ou la source.

En tant que rédacteur/rédactrice de votre TM, il vous incombe donc de veiller à ce que vous ayez signalé adéquatement et cité correctement toutes les ressources que vous avez consultées et utilisées. Ainsi, lors de la rédaction, vous devez rendre vos sources d'informations systématiquement visibles **dans le texte de votre argumentation** (et non pas seulement en bibliographie finale ou à la fin d'un chapitre). **L'annexe 4** vous explique comment vous référer correctement aux sources (hors IA), **l'annexe 5** précise les modalités de référencement de l'IA, et **l'annexe 6** vous explique comment recenser toutes vos sources de manière complète dans la bibliographie qui devra obligatoirement figurer à la fin de votre travail.

7. Utilisation de l'intelligence artificielle (IA)

Le recours à une intelligence artificielle générative (IA) est autorisé à des fins de recherche, c'est-à-dire uniquement comme **source d'information**. Il vous appartient cependant de **vérifier la validité** des informations obtenues dans ce contexte et de les croiser avec des informations provenant d'autres sources. Son utilisation doit être **systématiquement référencée** sous peine de plagiat, tant pour la citation directe que pour la paraphrase. **L'IA ne peut en aucun cas être utilisée à des fins rédactionnelles.**

Si vous questionnez une IA pour obtenir une information, vous êtes tenu de suivre la **procédure particulière** décrite ci-après:

- Vous devrez rédiger une note technique, à insérer au début de votre travail, dans laquelle vous explicitez comment et à quelles fins vous avez eu recours à une IA (recherche de sources, mise en forme du travail, recherche d'idées ou d'informations, illustrations etc).
- Chaque information tirée d'une IA doit pouvoir être consultée par le lecteur. Ainsi, vous devrez faire figurer, dans les annexes de votre travail, toutes les copies **d'écran, clairement numérotées, montrant la transcription complète des questions et réponses générées par l'IA**, et que vous aurez utilisées dans votre travail.
- Dans votre texte, toute paraphrase ou citation d'information obtenue grâce à une IA doit, comme pour toute autre source, être signalée au lecteur. Pour ce faire, il faut indiquer en fin de phrase ou de paragraphe, entre parenthèses, le **nom de l'IA, l'année de la version utilisée** (voir exemple en annexe n°5), ainsi que le **numéro de la copie d'écran correspondante** qui figure dans les annexes de votre travail

- Enfin, le référencement complet de chaque modèle d'IA utilisée doit être indiqué dans la bibliographie (une seule référence par modèle d'IA utilisé, voir exemple en annexe n°5)

Le respect des dispositions qui précèdent est essentiel pour éviter de vous retrouver en situation de plagiat, même involontaire. Ainsi, au début du 2^e semestre de 3^e année, lorsque vous signerez votre **contrat de TM** sur lequel figurera votre problématique validée, vous devrez également **attester que vous avez lu et compris toutes les informations relatives au plagiat et au référencement des sources** figurant dans cette brochure, vous engageant ainsi à respecter ces consignes.

Par ailleurs, lors de la reddition de votre dossier à votre maître accompagnant, vous signerez une **déclaration d'authenticité** attestant que vous n'avez eu recours à aucune forme de plagiat (voir annexe n°9).

Par la signature de la déclaration d'authenticité, l'élève atteste avoir conçu et rédigé personnellement, dans son propre style, le travail de maturité.

Tout plagiat et toute utilisation d'une IA non référencée constituera une tentative de fraude et entraînera l'annulation du travail de maturité:

(Art. 40, règlement C1 10.71) **Fraude ou plagiat dans le cadre du travail de maturité**

1 Toute fraude ou tentative de fraude, tout plagiat ou tentative de plagiat entraîne l'annulation du travail de maturité.

2 La direction de l'établissement impose un nouveau travail de maturité, qui doit être effectué selon le calendrier de la volée suivante. Après avoir rendu et soutenu le nouveau travail et en cas de réussite de la session de maturité en juin, l'élève obtient le certificat au plus tôt au mois de juin de l'année suivante.

8. Evaluation

Dans la phase finale du travail, le maître accompagnant, assisté d'un juré, procédera à l'évaluation certificative de votre travail.

L'évaluation notée du travail de maturité tiendra compte du produit rendu (réalisation) et de la soutenance orale, qui doivent également permettre d'évaluer le processus d'élaboration de votre travail.

Vous trouverez les grilles d'évaluation indiquant les pondérations des différents éléments de votre travail dans **l'annexe n°10**.

II. Déroulement du travail

Le travail de maturité se déroule en deux phases, récapitulées dans le **calendrier** qui figure en 4^e de couverture de cette brochure.

1. Phases du travail (pour les dates, veuillez vous référer au calendrier)

1.1 Choix du sujet et recherche d'information

- Septembre: **séances d'information sur le processus du TM** présentées par les doyens
Objectifs :
 - Présentation du déroulement du TM et du calendrier
 - Distribution aux élèves de la liste des maîtres accompagnants (MA) et du formulaire de collaboration avec un-e MA
- Après les vacances d'octobre: séances par groupe de RG autour du **choix du sujet et de la recherche d'informations**, avec la collaboration du CEDOC.
Objectifs :
 - Présentation de la notion d'orientation pour le choix du sujet
 - Discussion autour de l'exploration de sources à travers un atelier présenté par le CEDOC (compétences informationnelles - éducation aux médias et à l'information)
 - Présentation des consignes pour l'inscription du sujet
- Courant novembre: **inscription en ligne du sujet de recherche**, lors de laquelle vous devrez indiquer:
 - Votre **sujet** (pas encore problématisé), ainsi que l'**orientation** (recherche, réalisation artistique/technique ou activité extra-scolaire)
 - Les points d'intérêt/questions que vous souhaitez explorer à travers votre TM
 - Au moins deux références **de livres** et/ou **articles de fond de périodiques** (en ligne ou en format papier) qu'il faudra présenter à votre MA au premier rendez-vous (voir plus loin)
 - Les coordonnées complètes (nom, fonction, mail, téléphone) d'une **personne-ressource** déjà contactée, avec la date de la prise de contact
- Courant novembre: si vous avez déjà un maître accompagnant, vous devrez également remettre au secrétariat le formulaire qui confirme la collaboration avec votre maître accompagnant, que vous aurez fait signer par celui-ci. Les noms des élèves n'ayant pas encore de maître accompagnant, ainsi que leurs sujets sont ensuite annoncés aux maîtres accompagnants, qui se répartissent leur suivi.

1.2 Validation des sujets

Les sujets et éléments inscrits seront examinés par le groupe pilote qui procédera à leur validation début décembre. Le groupe pilote sera composé des 2 doyens TM et de 3 ou 4 enseignants, de manière à couvrir les domaines suivants: langues & littérature; sciences humaines; sciences expérimentales; arts visuels; musique; sport.

La validation se basera essentiellement sur les critères suivants:

- La pertinence et la faisabilité du projet
- La suffisance du travail exploratoire demandé

Une fiche de validation vous sera restituée ainsi qu'à votre maître accompagnant, avec des commentaires qui permettront à l'élève d'affiner ou compléter son sujet d'ici le premier entretien. En cas de refus pour infaisabilité, les élèves concernés seront contactés pour un échange avec les doyens début janvier afin d'explorer de nouvelles pistes.

1.3 Problématisation et réalisation du travail en accompagnement

A partir de janvier, vous travaillerez avec votre maître accompagnant (MA), sous forme de séances de travail ou d'entretiens (au moins quatre), au cours des périodes définies ci-dessous (voir aussi calendrier).

- Fin janvier: première rencontre avec les maîtres accompagnants, sous forme d'un séminaire de travail organisé en petits groupes (2 à 3 MA et leurs élèves)
Objectifs du séminaire,
 - Présentation par les élèves des différents éléments mentionnés lors de l'inscription: sujet, points d'intérêt/questions, ressources bibliographiques, personne-ressource
 - Travail sur la notion de problématisation et ébauche d'une première problématique (voir annexes 3 et 4)
 - Présentation des consignes relatives au référencement des sources et au plagiat
 - Présentation des grilles et critères d'évaluation du TM

Dans les jours qui suivront cette séance, vous devrez **continuer à élaborer une problématique pertinente**, que vous devrez soumettre à votre MA pour validation.

Pour cela, vous devrez prendre connaissance et effectuer une première **synthèse écrite des ressources à votre disposition**. Vous devrez également faire des **recherches bibliographiques complémentaires** et peut-être **recontacter votre personne ressource**. Vous solliciterez régulièrement les conseils de votre MA pour affiner votre problématique.

- Au plus tard début mars: réalisation d'un 2e entretien
Objectifs de cet entretien:
 - Vous remettrez à votre MA, sous forme de notes, une synthèse des informations recueillies dans les premières lectures et discussions avec votre personne ressource
 - Vous inscrirez ensemble, en ligne, la problématique que vous aurez validée.

La problématique validée figurera sur votre **contrat de TM**, que vous devrez signer, et sur lequel vous vous engagerez également à respecter toutes les consignes relatives au référencement des sources et au plagiat (voir partie I point 6 et annexes n° 4-5-6).

- Fin mars-début avril: séminaire de présentation
Objectifs du séminaire (avec 2-3 MA et leurs élèves)
 - Vous présenterez votre sujet et sa problématique aux élèves/MA présents
 - Vous ferez un état des lieux de l'avancée du travail
- Fin juin: 3e entretien et remise au secrétariat d'un rapport intermédiaire, élaboré par le maître accompagnant, attestant de l'état d'avancement du TM à la fin de la 3e année.

Les derniers entretiens auront lieu au début de la 4^e année. Le TM devra être rendu après les vacances d'octobre. La soutenance orale aura lieu en janvier (voir calendrier).

2. Contenu du dossier, restitution et soutenance orale

Le dossier, rédigé en format numérique, sera de longueur variable en fonction de l'orientation du votre TM:

- **Travail de recherche**
Individuel: 6000 mots minimum; en équipe (+1000): 7000 mots minimum.
- **Réalisation technique ou artistique**
Individuel: 3000 mots minimum; en équipe (+500): 3500 mots minimum.
- **Activité extra-scolaire**
Individuel: 4000 mots minimum; en équipe (+500): 4500 mots minimum.

De façon générale, et indépendamment de l'orientation choisie pour votre travail, le dossier écrit devrait présenter **la structure** suivante:

- **Tables des matières**

- **Avant-propos (facultatif)**

Exposé des raisons personnelles qui vous ont poussé à effectuer ce travail et remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à sa réussite.

- **Note technique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (seulement si vous l'avez utilisée)**

Présentation des stratégies d'utilisation du modèle de langage (recherche de source, mise en forme du travail, recherche d'idée ou d'information, reformulation, traduction...). Il s'agit d'expliquer ici pourquoi et comment l'IA générative a été utilisée.

- **Introduction**

Définition précise de l'objet d'étude, données du travail, but(s) et moyens envisagés. Si nécessaire, vous circonscrivez le champ de l'étude et l'état initial de la question (littérature existante, sources, expériences, travaux déjà effectués sur la question).

- **Développement**

Partie principale du travail; organisée en chapitres en fonction de la logique du travail et de la démonstration que vous voulez apporter.

- **Conclusion**

Résumé des idées principales du travail et lien entre ses différentes parties; clôture du travail en situant le sujet dans une perspective plus vaste.

- **Bibliographie**

- **Annexes (le cas échéant)**

Consignes pour la mise en page

Les pages du travail doivent être numérotées, et correspondre à la numérotation des chapitres indiquée dans la table des matières. Les chapitres et sous-chapitres doivent être numérotés de manière hiérarchisée. Les illustrations doivent également être numérotées et vous devez systématiquement vous y référer dans le texte.

Nous vous recommandons d'utiliser les polices Arial 11 ou Times New Roman 12 avec un interligne de 1,5, et de répartir le texte uniformément entre les marges (fonction de justification des marges dans le logiciel de traitement de texte).

Restitution du travail de maturité

Le jeudi suivant la rentrée des vacances d'octobre, vous remettrez à votre maître accompagnant:

- trois exemplaires reliés de votre travail
- une version numérique de votre travail et un résumé d'environ 10 lignes
- une déclaration d'authenticité signée de votre main (voir annexe 7)

Les éventuels évènements ou productions réalisés dans le cadre de travaux artistiques ou techniques ou d'une activité extra-scolaire devront être **présentées avant la reddition du dossier**, par exemple lors des soirées de présentation des TM organisées à l'aula pendant le mois d'octobre (par exemple concert, chorégraphie, théâtre, etc). Les réalisations artistiques ou techniques devront également être **finalisées et rendues au plus tard le jour de la reddition du dossier**. Les objets réalisés pourront être exposés lors de l'exposition des TM qui se tiendra entre décembre et début janvier.

Début janvier, vous assurerez la soutenance orale de votre travail. Vous construirez votre présentation en mettant l'accent sur les points significatifs. Vous serez également à même de décrire et de commenter la démarche suivie. Il est attendu que vous puissiez répondre aux questions, aux objections et aux demandes de précisions qui vous seront ensuite soumises.

3. Conseils méthodologiques et support CEDOC

Un atelier sur la recherche de sources vous est présenté par le CEDOC au courant du mois d'octobre. Les élèves reçoivent à l'issue de cet atelier un document numérique complet, contenant de nombreuses informations et ressources précieuses relatives aux compétences informationnelles. D'autres ateliers sont proposés par le CEDOC au 2^e semestre, auxquels vous pourrez participer sur base volontaire.

Pour rappel, vous trouverez en **annexe** des indications précises sur les techniques de référencement des sources (annexe 4), de référencement de l'IA (annexe 5), la présentation de votre bibliographie (annexe 6) et la préparation d'une interview (annexe 7).

III. ANNEXES

Annexe 1 : Petit guide pour choisir le sujet et l'orientation du TM

*Extraits adaptés de la brochure "Quelques clés pour choisir et formuler son sujet"
de Noémi MICHEL*

1. Introduction : ce que « réaliser un TM » veut dire

« Quel est ton sujet de TM? » Vous entendrez souvent cette question durant la troisième et quatrième année de votre cursus gymnasial. Afin de pouvoir défendre avec conviction le sujet de TM qui vous occupera pendant près de deux ans, il est important que vous investissiez du temps pour mener à bien la toute première étape du TM, celle du choix de votre sujet. L'objectif de ce guide est de vous accompagner dans ce premier cheminement, primordial et déterminant pour le long parcours qui vous mènera à la finalisation de votre TM. Cependant, avant de réfléchir aux conditions nécessaires pour bien choisir et formuler votre sujet, arrêtons-nous sur ce que « réaliser un travail de maturité » peut signifier : qu'est-ce qui rend ce travail si exceptionnel et important dans votre parcours de collégien·ne ?

Réaliser un travail d'envergure

Sur le plan formel, le TM a de l'importance dans votre cursus : son évaluation compte pour l'obtention de votre maturité. Cette importance fait écho à son *envergure*: sa réalisation est programmée sur plusieurs mois, vous devez lui consacrer un grand nombre d'heures. Les exigences sont élevées. Vous devez fournir un travail systématique et montrer que vous maîtrisez les outils intellectuels, créatifs et critiques, propres à la propédeutique scientifique, acquis durant votre formation gymnasiale.

Réaliser un travail personnel

Mais surtout, le TM est un *travail personnel* : vous êtes libre de choisir son sujet et son orientation sans devoir forcément vous confiner à une discipline gymnasiale. Penchons-nous un instant sur les enjeux de cette deuxième caractéristique: en quoi le TM est-il personnel? D'abord parce qu'aucune autre personne que vous n'en est le *point de départ* : le sujet abordé n'est pas imposé par une personne extérieure qui voudrait évaluer ce qu'elle vous a appris. Vous avez ici la chance de poser des questions ou de vous pencher sur un sujet non pas pour démontrer vos connaissances dans une discipline spécifique, mais pour acquérir des savoirs et des expériences dans plusieurs domaines possibles. Le TM représente ainsi une opportunité sans pareille d'exercer votre *liberté de questionnement* : à savoir d'interroger en profondeur les aspects de la réalité qui vous intéressent et de rendre compte de ce questionnement sous une forme que vous avez choisie.

Cette liberté de questionnement implique ensuite que vous êtes le-la seul·e à devoir trouver et mettre en œuvre les moyens pour délimiter, développer et répondre à vos questionnements d'une manière qui vous satisfasse. Le TM représente ainsi pour vous une opportunité sans pareille d'exercer votre *autonomie de réflexion et de travail* : vous devez fixer vous-même le cadre de votre TM et en organiser le déroulement.

Faire l'apprentissage de facultés fondamentales

En réalisant votre TM, vous allez apprendre à exercer votre liberté de questionnement ainsi qu'à travailler et réfléchir de manière autonome. Or, vous exercerez sans doute à nouveau ces facultés dans votre futur, lors de votre formation supérieure ou dans votre pratique professionnelle. Afin d'optimiser leur apprentissage, le règlement du TM prévoit un encadrement et un accompagnement. Cela peut vous sembler paradoxal, mais les séances d'information et de travail, les entretiens avec le maître accompagnant, les délais, et autres contraintes ne sont pas prévus pour vous restreindre, mais au contraire pour empêcher que vous vous retrouviez désespéré·e par trop de liberté et d'autonomie et que vous ne sachiez

pas comment vous y prendre. Le cadre du TM est donc bien délimité pour que vous puissiez réaliser *vos* parcours avec motivation et plaisir.

2. Choisir son sujet

Examinons de plus près le processus qui va vous mener vers un choix. Puisqu'il doit vous permettre de *découvrir* votre sujet, ce processus est en général désigné par les termes d'« exploration » ou de « phase exploratoire ». Votre exploration vers la découverte de votre sujet doit être alimentée par deux types de sources : les sources internes, c'est-à-dire des informations que vous trouverez en vous-même, et les sources externes consistant en des lectures et des entretiens.

L'exploration de sources internes

Le TM est un travail personnel. Vous êtes donc nécessairement la première source de l'exploration qui va vous mener vers la formulation de votre sujet. Considérez cette exploration comme un dialogue avec vous-même. Durant ce dialogue, vous allez vous poser des questions en vue de deux objectifs : certaines questions doivent vous aider à *inclure* des sujets potentiels, abordés au sein d'un probable domaine et selon une certaine orientation ; d'autres doivent vous permettre *d'exclure* des sujets, domaines et orientations possibles. Le **tableau de la page suivante** illustre une séquence de questions que vous pourriez vous poser lors de cette exploration. Prenez le temps de réaliser cette exploration, elle vous permettra certainement de découvrir quelle orientation vous convient le mieux, quel domaine vous intéresse et quel sujet vous voulez choisir. C'est aussi un investissement de temps qui vous permettra d'en gagner par la suite.

Pour que vous restiez motivé·e et intéressé·e tout au long de la réalisation de votre TM, il est important que votre sujet vous ressemble. Cependant, notez bien qu'une exploration à partir de vous-même ne doit pas vous amener à faire de *vous-même*, ou d'un objet qui vous touche de trop près, votre sujet de TM et ce, pour deux raisons importantes. Rappelez-vous d'abord qu'une fois que vous l'aurez réalisé et soutenu, votre TM sera accessible au *public*. Ne traitez donc pas de sujets qui pourraient révéler des faits que vous désirez garder dans votre sphère privée. Rappelez-vous ensuite que votre sujet exprime un questionnement autour d'un *objet*. Pour élaborer cet objet, vous employez des « outils » sophistiqués, développés dans le but de *faire comprendre* votre sujet et votre travail par la suite. Pour que vous puissiez être *objectif·ve* dans cette démarche, une certaine distance entre vous-même et cet objet est donc nécessaire. Si cette distance est floue, vos émotions ou alors des enjeux relationnels pourraient venir entraver l'emploi de ces outils et donc vos chances d'atteindre le but premier de votre TM : pouvoir être communiqué, évalué et partagé.

L'EXPLORATION DE SOURCES INTERNES

	Ex. de questionnement incluant	Ex. de questionnement excluant
1. Mes intérêts, mes passions, mes hobbies	Ai-je une passion à laquelle je consacre déjà beaucoup de temps et pour laquelle je voudrais en consacrer encore plus? Y a-t-il une discipline qui m'intéresse plus que les autres, un domaine au sein duquel je voudrais élargir mon savoir ?	Y a-t-il un domaine auquel je ne porte absolument aucun intérêt ? Aurais-je toujours du plaisir à pratiquer mon hobby si je l'inclus dans le cadre d'un travail scolaire ?
2. Mon vécu	Ai-je vécu ou vu une situation particulière qui m'a interpellé(e) ? Est-ce que je vis ou ai vécu des expériences que je voudrais mieux cerner ?	Certaines thématiques sont-elles trop proches d'expériences difficiles pour moi ? Y a-t-il des sujets que je considère comme insupportables à traiter sur le long terme, car ils soulèveraient trop d'émotions chez moi ?
3. Mes connaissances, mes réalisations, mes actions, mes opportunités particulières	Ai-je déjà réalisé un projet que je voudrais reprendre pour l'approfondir ou l'améliorer ? Est-ce que je possède des connaissances particulières et originales que je voudrais mettre en valeur ? Ai-je accès à un matériel particulier que je pourrais mettre à profit ?	Si je rappelle à mon souvenir certaines de mes actions passées, y a-t-il certaines choses que je n'aime pas du tout faire ? Ai-je vraiment envie d'entamer un travail sérieux à partir du peu de connaissances que j'ai dans un domaine précis?
4. Mes aptitudes, mes talents, mes atouts, mes défauts majeurs	Ai-je développé un talent particulier qui m'amènerait à choisir une certaine orientation ? Y a-t-il certaines qualités que je voudrais mieux exploiter ?	Ai-je des défauts majeurs qui freineraient trop la réalisation d'un projet ?
5. Mes projets à long terme, mes défis, mes envies, mes curiosités	Y a-t-il un futur domaine d'étude ou une profession que je voudrais mieux connaître ? Ai-je un projet d'envergure que je veux absolument mener à bien ?	Le choix d'un certain sujet ne prendrait-il pas trop de temps sur un autre projet que je veux absolument réaliser ?
6. Mes engagements, mes opinions, mes valeurs	Ai-je envie de m'engager dans un domaine particulier ? Ai-je envie de mieux comprendre un phénomène afin de me faire une opinion plus nuancée à son sujet ? Ai-je la volonté de défendre certaines valeurs dans le cadre d'un projet d'envergure ?	Ai-je des opinions tellement fortes à l'égard de certains objets qu'elles viendraient entraver sa réelle compréhension si je les traite au sein de mon TM ? Certaines activités extra-scolaires ne risquent-elles pas de se heurter à mon éthique personnelle ?

L'exploration de sources externes

Parallèlement à l'exploration de sources internes, il est primordial que vous meniez aussi une exploration de *sources externes* à vous-même. Cette exploration doit aussi vous aider à *inclure* de potentiels sujets tout comme à *exclure* d'autres.

- **les lectures exploratoires**

Pourquoi lire ?

L'exploration de sources externes doit vous permettre d'acquérir des *connaissances de base* pour la formulation de votre sujet. En complément à vos connaissances acquises durant votre cursus gymnasial, ces lectures vous permettent d'approfondir votre maîtrise des notions plus spécifiques nécessaires à l'objet précis de votre travail.

Que lire ?

Il ne s'agit pas de lire d'emblée des ouvrages spécialisés. Vos lectures doivent vous fournir un *aperçu* des définitions de base et des enjeux particuliers qui touchent votre sujet potentiel. À ce stade vos lectures sont donc plutôt *généralistes*. Consultez les dictionnaires et les encyclopédies, parcourez les ouvrages qui abordent tous les aspects d'une thématique particulière. Internet offre évidemment toute une palette de renseignements. Vous y trouvez, des définitions de base, des informations organisationnelles, des liens vers des forums spécialisés ou des articles en lignes intéressants. Soyez cependant très vigilants quant à la qualité et à la fiabilité des informations que vous y trouvez. De plus, effectuez vos recherches en ligne avec des questions précises en tête afin de ne pas vous perdre dans la masse d'informations que vous pourrez y trouver.

Comment lire ?

Les lectures exploratoires vous permettent de *construire petit à petit* l'objet spécifique de votre travail. Vous y acquérez en effet les connaissances de base pour définir une interrogation de plus en plus précise. Ainsi, ces lectures doivent vous aiguiller vers des questions, et non vous apporter la totalité des réponses que vous cherchez. Notez d'ailleurs que l'absence de sources qui collent complètement à votre sujet peut être le signe de l'originalité de votre questionnement. Adaptez donc votre méthode de lecture à ces objectifs. N'essayez pas de retenir tout ce que vous lisez, ou d'effectuer des synthèses complètes. Par contre, prenez des notes et surlignez les notions qui vous interpellent, les idées qui vous amènent à formuler de nouvelles questions ou encore les exemples de procédures que vous pourriez reprendre dans votre travail.

- **les entretiens exploratoires avec une personne-ressource**

Parallèlement à vos lectures, il est exigé que vous interrogiez au moins un·e spécialiste de votre sujet, un·e professionnelle actif·ve dans domaine qui vous intéresse ou une personne qui pourrait potentiellement vous aider et vous conseiller pour la réalisation de votre recherche, de votre activité extra-scolaire ou de réalisation artistique ou technique. Dressez une liste de questions que vous vous posez et cherchez les « personnes-ressource » qui pourraient y répondre. À l'instar des autres sources d'exploration, un premier contact peut vous permettre de rassembler des connaissances de base, souligner des aspects intéressants de votre objet, mais aussi des informations pratiques liées à des questions d'organisation, de frais matériels ou encore d'opportunités pratiques.

La précision de vos questions, le caractère formel et la préparation de vos entretiens exploratoires dépendent aussi beaucoup du stade de votre exploration. Cependant, si une de ces personnes est d'accord de vous offrir de son temps, prenez la peine de bien préparer votre entretien, les renseignements récoltés peuvent vous mener à pas de géant vers l'identification définitive de votre sujet.

3. Définir l'orientation de son TM

L'orientation exprime une certaine manière de « travailler » la réalité dans votre TM. Selon le type de relation que votre travail entretient avec la réalité, vous devez faire, par convention, l'usage d'outils spécifiques. Ceux-ci déterminent en grande partie la *forme* que votre travail va prendre. Dans le cadre du TM, trois grandes orientations sont possibles : la recherche, la réalisation artistique et l'activité extra-scolaire.

▪ La recherche

« Connaître » est le verbe qui décrit le mieux le rapport à la réalité qui se met en place dans un travail de recherche. Toute recherche mobilise des outils qui servent d'une part à définir et souligner un *désir d'approfondir la connaissance* de la réalité, et d'autre part à trouver une stratégie pour réaliser ce désir. Les concepts, les théories, les modèles, ou encore les méthodes d'analyses constituent par exemple de tels outils.

De ce fait, un TM en orientation « recherche » prendra la forme d'un *dossier écrit d'au moins 6000 mots* (+ 1000 si vous travaillez à deux). Dans l'introduction, vous présenterez votre problématique et vous devrez y souligner ce que vous désirez connaître en profondeur, c'est-à-dire une série de questions au sujet d'un aspect de la réalité qui vous a poussé·e à réaliser votre recherche. Dans la partie principale (développement) vous exposerez et mettrez en relation les divers éléments de réponse que vous aurez identifiés lors de l'exploration de vos sources. Enfin, dans la conclusion, vous tenterez d'apporter une réponse synthétique à la problématique posée, basée sur les arguments que vous aurez exposé dans le développement de votre travail.

▪ La réalisation artistique ou technique

Un TM en orientation « réalisation » prendra la forme d'une *œuvre* ou d'un objet qui s'inscrit dans une démarche artistique ou technique particulière, comme par exemple la réalisation d'une série de photos, l'écriture d'une nouvelle, la construction d'une maquette, la réalisation d'une chorégraphie ou d'une œuvre musicale, etc. Si l'objet créé doit être présenté (exposition – pièce de théâtre – concert etc), cette présentation doit avoir eu lieu au plus tard avant le délai de remise du travail de maturité. Si la réalisation est un objet artistique ou technique, elle devra être remise ou présentée au maître accompagnant dans le même délai. Dans les deux cas, cette réalisation sera accompagnée d'un *dossier écrit d'au moins 3000 mots* (+ 500 si vous travaillez à deux). Celui-ci devra pouvoir guider tout·e récepteur·trice vers une compréhension de l'objet présenté, ainsi que de la démarche qui a permis d'y arriver. Dans le cas d'une œuvre artistique, il doit contenir des informations sur la démarche artistique et les courants esthétiques dans lesquels l'œuvre se situe. Dans le cas d'une œuvre technique, les éléments théoriques nécessaires à la réalisation devront notamment être présentés.

▪ L'activité extra-scolaire

« Agir » décrit bien le type de rapport à la réalité qui s'opère dans un travail conçu comme une activité extra-scolaire. Pour mener à bien une activité dans un cadre extérieur au collège, on peut se fixer les objectifs suivants : identifier et comprendre la situation concrète sur laquelle vous voulez agir, définir et justifier les stratégies par lesquelles vous voulez agir sur elle, modifier cette situation par un ensemble d'actions cohérentes et enfin comprendre et analyser la modification opérée.

Par conséquent, lors de la réalisation d'un TM en orientation « activité extra-scolaire », vous devrez avoir été amené à mettre sur pied une activité ou au moins avoir participé de manière

prépondérante à la mise sur pied de cette activité. Cette mise en œuvre devrait logiquement vous amener à collaborer avec d'autres acteurs.

Le TM en orientation "activité extra-scolaire" prendra la forme d'*un dossier écrit d'au moins 3000 mots (+ 500 si vous travaillez à deux)* qui rendra compte de l'ensemble des actions qui ont été menées à bien. Aux côtés de cette description, il vous faudra également procéder à une présentation de la situation sur laquelle vous avez souhaité agir, puis à l'analyse a posteriori de votre action et de ses résultats. Vous pouvez par exemple vous pencher sur la situation concrète au sein de laquelle vous avez mis en place votre activité. Vous pouvez mener une réflexion sur le processus de vos actions. Vous pouvez encore vous pencher sur les enjeux et les implications de la modification de la réalité due à votre activité tels que son bien-fondé, sa portée, sa signification pour vous ou d'autres acteurs concernés.

Annexe 2 : Petit guide pour construire une problématique pertinente

*Extraits adaptés de la brochure "Quelques clés pour choisir et formuler son sujet"
de Noémi MICHEL*

Votre sujet de TM doit être formulé au moyen d'une *question problématisée*. En effet, votre travail, qu'il s'agisse d'une recherche, d'une réalisation artistique ou d'une activité extra-scolaire, consistera en une *proposition* pour apporter une solution à la problématique posée. Une question est problématisée lorsque sa réponse n'est pas évidente, lorsqu'il faut creuser la réalité en profondeur et mettre en place un travail d'envergure pour pouvoir y répondre. Votre question problématisée ne tombe pas du ciel, elle s'élabore à partir de vos lectures, de l'appropriation des diverses sources déjà en votre possession et du premier entretien que vous avez pu avoir avec votre personne-ressource. Pour la mettre en place, il convient d'être attentif aux trois critères suivants : **la pertinence, la clarté et la faisabilité.**

La pertinence

Votre question doit être pertinente par sa *forme*, elle doit pouvoir ouvrir la voie à un projet d'envergure. Interprétez comme un mauvais signe le fait de pouvoir lui apporter une réponse trop évidente, très courte ou une simple réponse affirmative ou négative.

Votre question doit aussi être pertinente par son *contenu*, c'est-à-dire qu'elle doit soulever un problème pertinent en fonction de deux critères. Le problème mis en question doit être *en adéquation avec l'orientation* de votre TM. La nature du problème auquel vous proposerez des solutions dépend en effet de votre orientation :

- Problématiser une question en vue de **connaître** revient à pointer du doigt les connaissances à acquérir autour d'un objet précis au moyen d'une **recherche**.
- Problématiser une question en vue de **représenter ou créer** revient à identifier des aspects de la réalité que l'on souhaite réinterpréter par le biais d'une **réalisation artistique ou technique**.
- Problématiser en vue de **d'agir** revient à mettre en lumière le désir de modifier une situation par la mise en place d'une **activité extra-scolaire**.

Les notions que vous regroupez et mettez en relation dans votre question problématisée doivent être *pertinentes par rapport aux connaissances que vous avez déjà acquises sur votre sujet*.

La clarté

Votre question doit être claire, c'est-à-dire *précise* et *concise*. Pour être *précise* votre question doit porter sur un *objet bien délimité*. En effet, si les contours de votre objet ne sont pas bien tracés, la question que vous posez autour de cet objet ne peut être que trop vague. Vous risquez alors de vous perdre dans la masse d'informations que vous voudrez récolter pour y répondre ou alors, au contraire, de ne pouvoir traiter votre sujet que de manière superficielle. Pour tester la précision de votre question, analysez chacune des notions importantes qu'elle contient. Chacune de ces notions doit faire l'objet de sous-questions au sujet desquelles vous devez pouvoir récolter des informations.

Une question claire doit être non seulement précise, mais aussi *concise*. En effet, il peut arriver qu'une question contienne des termes très précis, tout en étant très vague en raison de la longueur de sa formulation. Tout comme la précision, la concision est liée à une *bonne délimitation de l'objet* autour duquel vous construisez votre question. Or, une question longue tend parfois à *trop délimiter* son objet. Laissez votre question assez ouverte pour garder la possibilité de faire par la suite des détours ou des virages dans le chemin qui mènera à votre réponse.

Pour tester la clarté de votre question, demandez-vous donc si les *limites* de votre objet sont bien tracées sans l'être non plus excessivement.

La faisabilité

Finally, your subject must be feasible. To evaluate the feasibility of your question, interrogate yourself on the resources in people, in means, in time, in space and in money that you have: are they sufficient to bring a proposition of solutions to the problem that you pose in your question?

To test the feasibility of your question, ask yourself therefore if the *portée* of the problem that you have constructed is not too large.

Le va-et-vient entre exploration et formulation

Know that it is not evident to formulate a question that is well problematized, that is to say that fulfills in a satisfactory manner the criteria of pertinence, of clarity and of feasibility. You must conceive the stage of formulation of your subject as a definitive TM as a process of trials and errors. Test your questions with the three criteria, if you consider that they do not satisfy them, reformulate them and, if necessary, do not hesitate to return to the exploratory phase.

Once you think you have formulated a good subject of TM, test its comprehension around you. Put yourself in the situation where you must explain and justify your questioning, this test will allow you to be confident in your choice and to make it definitive. It is without doubt the best way to start with a good foot on the long road of TM.

Annexe 3 : Exercices de problématisation

Après avoir lu le Petit guide pour une problématisation pertinente (annexe 2), utilisez l'espace ci-dessous pour vous exercer à formuler une problématique pertinente, en adéquation avec les connaissances acquises sur votre sujet et l'orientation que vous avez définie pour votre TM.

A l'aide des pages suivantes, testez ensuite cette problématique selon les critères de clarté, pertinence et faisabilité.

Orientation:.....

Proposition (s) de problématique(s)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LE CRITERE DE CLARTE

A. Évaluez la clarté de votre sujet

Pour ce faire, évaluez premièrement la précision de votre question, demandez-vous si son objet est bien délimité selon la démarche suivante :

- Soulignez les termes clés de cette question (y compris les verbes). Leur signification est-elle assez précise ou peuvent-ils être interprétés de différentes manières ?

- Les bornes temporelles sont-elles mentionnées au sein de cette question ? Sont-elles bien délimitées ?

- Les bornes spatiales sont-elles mentionnées au sein de cette question ? Sont-elles bien délimitées ?

Évaluez deuxièmement la concision de votre question, en d'autres termes demandez-vous si sa formulation n'est pas trop longue et si elle ne délimite pas trop son objet selon la démarche suivante :

- Peut-on comprendre cette question dès la première lecture ?

- Identifiez-vous des affirmations (des hypothèses) qui seraient déjà contenues dans cette question ? Lesquelles ?

B. Proposez une formulation alternative de ce sujet qui réponde le mieux possible au critère de la clarté.

LE CRITERE DE PERTINENCE

A. Évaluez la pertinence de votre sujet :

Pour ce faire, évaluez premièrement la pertinence de sa forme en répondant aux questions suivantes:

- S'agit-il vraiment d'une question ? Ouvre-t-elle la voie à une proposition de réponse ?

- Cette question est-elle assez ouverte ? Ouvre-t-elle la voie à une proposition de réponse d'envergure ou peut-on y répondre en un seul mot ?

Deuxièmement évaluez la pertinence de son contenu.

- Soulignez les termes clés de ce sujet de TM (y compris les verbes). Interrogez-vous sur leur signification et les liens qu'il y a entre eux pour tenter de définir l'orientation que prendrait ce TM (recherche, réalisation artistique ou activité extra-scolaire).

- De la même manière, tentez de deviner dans quel domaine s'inscrirait ce TM.

B. Proposez une formulation alternative de ce sujet qui réponde le mieux possible au critère de la pertinence.

LE CRITERE DE LA FAISABILITE

A. Évaluez la faisabilité de votre sujet

Pour ce faire, évaluez les ressources que nécessiterait la réalisation d'un TM sur la base de ce sujet, répondez aux questions suivantes :

- Combien de personnes devraient être mobilisées ? Et quels seraient leurs rôles ?

- Quels moyens matériels devraient être mobilisés ?

- Quels moyens financiers devraient être mobilisés ?

- Quelles connaissances (techniques, artistiques, scientifiques) devraient être acquises pour mener à bien ce TM ?

- Dans quelle mesure l'accès aux informations utiles serait-il possible ?

- Combien d'heures par semaines seraient nécessaires ?

B. Proposez une formulation alternative de ce sujet qui réponde le mieux possible au critère de la faisabilité.

Annexe 4 : Citations et références aux sources (sauf IA, voir annexe suivante)

Les personnes qui lisent votre dossier doivent pouvoir identifier l'origine de chacune de vos informations et prendre connaissance de vos sources s'il le souhaite. N'oubliez donc pas de noter dès vos premières lectures dans quel ouvrage, article, site internet et à quelle page vous puisez l'information. Ainsi vous serez capable, le moment de la rédaction venu, de retrouver facilement vos sources et de les indiquer avec précision dans le texte (deux sources différentes par page semblent un minimum)

Lors de la rédaction, vous devez rendre vos sources d'informations systématiquement visibles **dans le texte de votre argumentation** (et non pas seulement en bibliographie finale ou à la fin d'un chapitre).

Nous vous conseillons de vous référer aux sources en utilisant le système "auteur date", qui permet de:

- retrouver la source, dont les références complètes figurent dans la bibliographie;
- récapituler les éléments qui permettent d'identifier les auteurs, la date de publication et éventuellement la page.

Ainsi, les **références** sont indiquées dans le texte, immédiatement avant ou après l'information (paraphrase) ou la citation, **entre parenthèses, avec le nom de l'auteur, l'année de parution et le numéro de page, séparés par des virgules.**

Référencement après une paraphrase

Une paraphrase est la reformulation avec vos propres termes d'une idée ou d'informations tirées d'une source qui doit être clairement identifiée.

Exemple:

Les plantes sont non seulement pourvues des mêmes cinq sens que nous, mais elles sont également capables de percevoir des éléments qui nous échappent, tels que les champs électromagnétiques ou le taux d'humidité (Mancuso et Viola, 2018, p. 109)

Une **citation** est un extrait de texte tiré d'une source et venant appuyer un propos. Les **citations** doivent être reproduites textuellement, dans leur ponctuation originale, avec les majuscules et ses fôtes (sic !) s'il y en a.

Insertion et référencement de citations courtes

« Les citations directes comprenant moins de 40 mots sont insérées dans la phrase entre des guillemets français. » (Pelgrims Ducrey, 2000, p.7).

Exemple :

« Ces pratiques de soins transmises par les femmes constituèrent un immense patrimoine du savoir. » (Collière, 1982, p.43).

Le nom de l'auteur et la date de parution de l'ouvrage sont indiqués avant ou après la citation. Par contre, le numéro de page est obligatoirement mis à la fin de la citation-

Exemple :

Selon Collière (1982), «la valeur économique des soins était liée à l'ensemble de la vie économique fondée sur l'économie de subsistance. » (p.47).

S'il ne s'agit que d'une partie de phrase, la citation est retranscrite telle quelle, insérée sans majuscules et entre « » dans le texte. La référence apparaît entre () directement après la citation et avant la reprise du texte.

Exemple :

S'il ne s'agit que d'une partie de phrase, la citation est retranscrite telle quelle, « les marques de ponctuation en début et fin de citation sont grammaticalement ajustées au reste » (Pelgrims Ducrey, 2000, p.7) du texte.

Insertion et référencement de citations longues

Exemple :

Les citations directes de plus de 40 mots sont retranscrites sans guillemets, dans un paragraphe en soi dont toutes les lignes débutent avec un retrait marginal à gauche supérieur à celui choisi pour les autres paragraphes du texte [...]. Le dernier mot de la citation est directement suivi d'un point, puis des parenthèses comprenant tout au moins le numéro de page, sans point final. (Pelgrims Ducrey, 2000, p.8)

Comme pour les citations courtes, le nom de l'auteur et la date de parution de l'ouvrage sont indiqués avant ou après la citation. Par contre le numéro de page est obligatoirement mis à la fin de la citation.

Si une partie du texte, jugée sans intérêt pour le propos, a été omise, elle est signalée, comme dans l'exemple ci-dessus par des points de suspension placés entre crochets [...].

Insertion et référencement d'illustrations

Les **illustrations** doivent être numérotées de la première à la dernière, en utilisant par exemple le sigle *Fig. 1*. Vous devez systématiquement vous y référer dans le texte. N'oubliez pas non plus, après le sigle, de donner un titre à votre illustration et indiquer la source, par exemple : *Fig. 3. Schéma de cellules cancéreuses en cours de division (Rommelaere, 2007)*. Les références complètes des sources des images seront-elles aussi détaillées dans la bibliographie.

Pour plus de détails sur les **normes bibliographiques et les techniques de référencement et citation**, veuillez consulter le document *Guide REF, guide pratique de citation et de référencement des sources, version 5.1 2023* édité par l'Infothèque, HEG, Genève.

Ce document se trouve au CEDOC du collège de Saussure ou sur le lien suivant: [Rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation : guide pratique \(hesge.ch\)](#)

L'utilisation du logiciel Zotero, présenté lors de l'atelier CEDOC donné à l'automne à toutes les classes de 3^e année, est vivement encouragée. Pour rappel, ce logiciel gratuit de gestion des références vous permet d'enregistrer rapidement vos sources d'information puis de les utiliser à des fins de bibliographie et de référencement.

Annexe 5 : Utilisation et référencement de l'IA

L'utilisation d'une IA générative (pour générer du texte et des images) est autorisée. Son utilisation est possible pour faciliter la recherche, mais on ne peut en aucun cas s'en servir pour écrire un travail de maturité.

En cas d'utilisation d'une IA générative, il convient de **faire une note technique à insérer au début du travail** dans laquelle l'élève présente ses stratégies d'utilisation du modèle de langage (recherche de source, mise en forme du travail, recherche d'idée ou d'information, reformulation, traduction...). Il s'agit d'explicitier ici pourquoi et comment l'IA générative a été utilisée.

De plus, il conviendra de référencer toute utilisation d'une IA selon les modalités définies ci-dessous. Le contenu généré par une IA est une source non récupérable et non consultable par une tierce personne, c'est pourquoi il est demandé **qu'une annexe comprenant une transcription complète des questions et des réponses générées par l'IA soit jointe au travail sous forme de captures d'écran ou de fichier imprimé, et qu'une indication de la source apparaisse sous la forme suivante :**

Citation dans le texte

Modèle :

(Auteur/créateur du modèle d'IA, année de la version utilisée)

Exemple :

(OpenAI, 2022)

Liste de référence

Modèle :

Auteur/créateur du modèle d'IA. (Année du modèle). Nom du modèle (Version du modèle) [Type ou description du modèle]. Adresse web du modèle.

Exemple :

OpenAI. (2022). ChatGPT (Dec 20 version) [Large language model]. <https://chat.openai.com/>

Toute utilisation d'une IA non référencée constituera une tentative de fraude et entraînera l'annulation du travail de maturité:

(Art. 40, règlement C1 10.71) **Fraude ou plagiat dans le cadre du travail de maturité**

1 Toute fraude ou tentative de fraude, tout plagiat ou tentative de plagiat entraîne l'annulation du travail de maturité.

2 La direction de l'établissement impose un nouveau travail de maturité, qui doit être effectué selon le calendrier de la volée suivante. Après avoir rendu et soutenu le nouveau travail et en cas de réussite de la session de maturité en juin, l'élève obtient le certificat au plus tôt au mois de juin de l'année suivante.

Annexe 6 : Rédaction d'une bibliographie

L'établissement d'une bibliographie est indispensable pour :

- Permettre au lecteur du travail terminé de se rendre compte de l'étendue et de la valeur des documents consultés,
- Permettre de retourner à ces sources pour une éventuelle étude complémentaire,
- Retrouver le contexte original d'une citation donnée.

Il est donc nécessaire d'adopter une méthode de travail consistant à relever au fur et à mesure les références précises de tous les documents consultés.

La bibliographie définitive comprend toutes les sources documentaires utilisées pour réaliser un travail.

Classement des documents

Les documents sont classés par **ordre alphabétique** des noms d'auteurs ou des titres lorsqu'il s'agit de revues ou de dictionnaires. Si un auteur a écrit plusieurs ouvrages, ceux-ci figurent par ordre chronologique décroissant de l'année de parution (2001, 2000, 1998, ...).

Ils peuvent être présentés tous documents confondus, mais il est vivement recommandé de les réunir par catégories:

- Livres et ouvrages imprimés
- Articles imprimés (magazine, presse, revue)
- Articles en ligne (magazine, presse, revue, disponibles en ligne)
- Pages web
- Documents imprimés : brochures, rapports, textes législatifs
- Documents non publiés : textes manuscrits ou photocopies, travaux de diplôme, mémoires, notes de cours
- Autres sources : entretiens, enregistrements, vidéos

Il existe plusieurs méthodes de présentation. L'essentiel est de rester fidèle à celle que l'on aura choisie durant tout le travail.

Citation des documents

1. Sur un support papier

Livre : NOM Prénom, *Titre de l'ouvrage*. Lieu de publication : éditeur, année.
Nombre de pages.
Exemple: PEREC Georges, *La Disparition*. Paris: Gallimard, 1989. 319p.

Article de périodique : NOM Prénom, Titre de l'article. *Titre du périodique*, année, volume, numéro, pagination.
Exemple : RICHAUDEAU François, La génétique du texte ou comment ils écrivent. *Communication et Langages*, 1995, n° 105, pp. 74-91.

Chapitre d'un livre collectif : NOM Prénom, Titre du chapitre. In: NOM Prénom (et NOM prénom) (éd.), *Titre de l'ouvrage collectif*. Lieu de publication: éditeur, année, pagination.
Exemple: CHEVRIER Jacques, La spécification de la problématique. In: GAUTHIER Benoît (éd.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*. Sainte-Foy: Presses de l'Université de Québec, 2003, pp. 51-81.

2. Sur internet

Article en ligne : NOM, Prénom, année. Titre de l'article. Titre du journal/magazine/revue [en ligne]. Date de publication. Numérotation, pages. Disponible à l'adresse : URL [consulté le jour mois année].

Exemple: SEYDTAGHIA, Anouch, 2022. La faille avouée par les CFF suscite plusieurs questions. Le Temps [en ligne]. 24 janvier 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.letemps.ch/economie/faille%20avouee-cff-suscite-plusieurs-questions> [consulté le 25 janvier 2022].

Page web: NOM, Prénom, année. Titre de la page web. Titre du site web [en ligne]. Date de publication complète. Disponible à l'adresse : URL [consulté le jour mois année]

Exemple: INSTITUT FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, 2014. Droit d'auteur. Institut fédéral de la propriété intellectuelle [en ligne]. 3 février 2014. Disponible à l'adresse : <https://www.ige.ch/fr/droit-dauteur.html> [consulté le 12 mars 2014]

3. Information produite par une IA: voir annexe 3

Pour plus de détails sur les **normes bibliographiques et les techniques de référencement et citation**, veuillez consulter le document *Guide REF, guide pratique de citation et de référencement des sources, version 5.1 2023* édité par l'Infothèque, HEG, Genève, d'où sont tirés les exemples qui précèdent.

Ce document se trouve au CEDOC du collège de Saussure ou sur le lien suivant: [Rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation : guide pratique \(hesge.ch\)](#)

L'utilisation du logiciel Zotero, présenté lors de l'atelier CEDOC donné à l'automne à toutes les classes de 3^e année, est vivement encouragée. Pour rappel, ce logiciel gratuit de gestion des références vous permet d'enregistrer rapidement vos sources d'information puis de les utiliser à des fins de bibliographie et de référencement.

Annexe 7: L'interview

Pour les besoins de votre travail, il peut s'avérer utile d'avoir recours à des interviews. Ces dernières seront très différentes selon que vous interrogez un spécialiste pour obtenir des informations pointues dans un domaine précis ou que vous recueillez simplement des avis ou des opinions, comme dans le cas d'interviews micros-trottoirs par exemple.

Dans l'un ou l'autre cas toutefois, mettre sur pied une interview nécessite une préparation sérieuse ! Inutile de songer à poser quelques questions vagues, que ce soit à un spécialiste ou à une personne dont on cherche à sonder l'opinion. Pour tirer tout le bénéfice possible d'une interview - qui n'est jamais un ping-pong de questions/réponses mais qui s'assimile à un véritable entretien - il est nécessaire de porter votre attention aux recommandations suivantes:

- ✓ **Choisissez soigneusement la personne à interviewer.** Dans la mesure du possible, renseignez-vous sur ses fonctions, son statut. De la qualité de votre interlocuteur dépendra en grande partie la nature des questions que vous lui poserez.
- ✓ **Réfléchissez à la prise de contact avec votre interlocuteur :** téléphone, mail ou lettre en fonction de la disponibilité et de la qualité de votre interlocuteur. Informez-le sur votre travail, les buts recherchés, la fonction que vous pensez donner à l'interview que vous effectuerez avec lui. Convenez avec lui d'une date, d'un lieu. Arrivez à l'heure.
- ✓ **Prévoyez un enregistreur** (par exemple fonction dictaphone du smartphone) qui vous permettra de demeurer plus disponible aux propos de votre interlocuteur si celui-ci est d'accord que vous enregistriez ses paroles, bien entendu. Veillez, dans ce cas, à la discrétion de l'appareil.
- ✓ **Acquérez vous-même une connaissance suffisante du sujet en amont de l'interview** pour pouvoir évaluer, mettre en rapport, relancer les réponses faites par la personne interviewée. La bonne interview cache un dialogue. **Il faut être soi-même un vrai interlocuteur.**
- ✓ **Prévoyez des questions** qui, sans être trop vagues, permettent à l'interviewé de déployer sa réponse dans un **espace intéressant**, espace dans lequel vous puissiez apprendre quelque chose. Inutile de formuler des questions aux réponses prévisibles, évidentes.
- ✓ **Transmettez éventuellement les questions principales à l'avance** à la personne que vous interviewerez. Cette étape peut lui permettre d'enrichir ses réponses par une réflexion préalable ou de réunir des documents utiles à votre travail.
- ✓ **Soyez prêt à cerner davantage un point** si les réponses faites demeurent trop générales. Une interview n'est pas un sondage : les avis et les opinions d'un spécialiste doivent être expliqués, justifiés, commentés. Vous aurez d'ailleurs certainement à les citer dans votre travail pour soutenir votre argumentation. N'oubliez pas que seules les connaissances de celui qui interviewe peuvent assurer une relance de qualité.
- ✓ **Préparez-vous mentalement à devoir réagir vite** aux réponses qui vous seront données. Recueillir les informations est une chose, les traiter pour en tirer des conclusions en est une autre. Il faut donc avoir l'esprit vif au moment de l'entretien pour regretter le moins possible plus tard de ne pas avoir posé les bonnes questions !
- ✓ **Pensez à vous autoriser des questions plus personnelles si vous avez la chance d'interviewer une personne de renom**, puisque ses simples opinions peuvent faire autorité dans son domaine. Ne confondez pas question plus personnelle et question indiscreète, bien entendu.
- ✓ **Proposez à votre interlocuteur de lui offrir un retour de l'entretien.** Envoyez-lui la retranscription que vous aurez faite de l'entretien ou la rédaction du passage fondé sur les éléments de l'entretien, voire votre travail entier. C'est non seulement un geste courtois qui sera certainement apprécié, mais cela permettra aussi d'apporter des corrections éventuelles.

Annexe 8: Modalités du travail de maturité au Collège de Genève



République et canton de Genève
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement secondaire II
Collège de Genève

*Modalités internes Conférence des directrices et directeurs du Collège de Genève
Compléments des dispositions internes*

TRAVAIL DE MATURITE : REALISATION ET ACCOMPAGNEMENT

Le travail de maturité peut être réalisé seul ou en groupe. Dans le texte suivant, chaque fois qu'il est fait mention de l'élève, on entendra l'élève ou le groupe d'élèves.

La réalisation du TM s'étend sur 24 à 26 semaines d'enseignement (y compris les périodes d'épreuves regroupées). Dans chaque collège, on se référera au guide de réalisation du Travail de Maturité (TM), où figure, chaque année, le planning du déroulement du travail. La date de reddition est fixée chaque année par le D11 et elle est contraignante.

Art. 1 Choix du sujet

1. Le sujet de travail de maturité, laissé au choix de l'élève, doit répondre aux critères suivants :

Clarté :

- Le sujet est libellé sous la forme d'une problématique.
- Le sujet n'est ni trop vaste ni formulé d'une manière trop vague.

Pertinence :

- Le sujet doit pouvoir donner lieu à un travail d'envergure.
- Le type de travail envisagé (recherche, activité extra-scolaire, réalisation artistique ou technique) est adapté à la problématique.
- Le sujet est en adéquation avec le domaine envisagé (sciences humaines, sciences expérimentales, sport, etc.)

Faisabilité :

- Le sujet choisi peut être traité dans le cadre fixé.
- Il existe des sources d'information à la portée de l'élève.
- Le sujet choisi n'est pas lié à une problématique pathologique pour l'élève ou pour son environnement familial voire proche, ni susceptible de mettre en danger son intégrité physique ou psychique.

L'organisation de manifestations ou de voyages à but humanitaire – en tant que fin en soi – ne constitue pas une problématique suffisante.

2. Un organe de validation, dont la composition est fixée par l'établissement, garantit la conformité des sujets avec les objectifs gymnasiaux. Il peut demander des modifications ou des précisions quant à la formulation du sujet. Il refuse des sujets dont la problématique ne répond pas aux critères évoqués sous l'art. 1 et ceux qui contreviennent aux lois en vigueur.

Art. 2 Longueur du travail écrit

Le texte, rédigé par traitement de texte, sera de longueur variable en fonction de l'orientation de votre TM:

- **Travail de recherche**
Individuel: 6000 mots minimum; en équipe (+1000): 7000 mots minimum.
- **Réalisation technique ou artistique**
Individuel: 3000 mots minimum; en équipe (+500): 3500 mots minimum.
- **Activité extra-scolaire**
Individuel: 4000 mots minimum; en équipe (+500): 4500 mots minimum.

Remarque: ne sont pas comprises dans ces nombres de mots la page de titre, la table des matières, les illustrations, la bibliographie et les annexes.

Art. 3 Durée de la soutenance

- **Individuel : 40 minutes** (15 minutes de présentation et 25 minutes de questions/échanges)
- **En équipe : 45 minutes** (15 minutes de présentation et 30 minutes de questions/échanges)

Art. 4 Maîtres accompagnants

1. La désignation des maîtres accompagnants est de la responsabilité de la direction. Tout maître peut se voir confier cette responsabilité.
2. Un maître supervise en principe au maximum 6 travaux.
3. La direction décide des modalités de répartition des travaux entre les maîtres accompagnants et valide cette répartition.

Art. 5 Accompagnement des travaux de maturité

1. Le nombre d'entretiens entre le maître accompagnant et l'élève est au minimum de quatre. Les deux premiers doivent avoir lieu en 3^e année, et deux au moins doivent avoir lieu en 4^e année.
2. Lors de leur premier entretien, le maître accompagnant et l'élève précisent la planification du travail, explicitent les objectifs et leur évaluation, ainsi que le mode de collaboration qui comprend notamment :
 - les principaux rendez-vous
 - les modalités de rencontre
 - les modes de contact
 - l'ampleur et les limites de la collaboration (pièces et renseignements fournis par l'accompagnant, autonomie laissée à l'élève).
 - la présentation du cadre général dans lequel l'évaluation sera effectuée (les critères d'évaluation du suivi et de la production, passibles d'évolution dans le

cours du travail, sont présentés à l'élève et discutés avec lui ; ces critères serviront de descripteurs pour l'évaluation formative et de grille pour l'évaluation finale).

- l'explicitation des indications données par le guide méthodologique.
3. Les entretiens font l'objet d'un rapport écrit par le maître accompagnant. Ce rapport précise, entre autres, le niveau d'atteinte des objectifs préalablement fixés et décrit les nouveaux objectifs à atteindre. Il mentionne les questions abordées, les remarques formulées, les corrections nécessaires, s'il y a lieu. Il fait référence aux critères d'évaluation du suivi.
 4. Un rapport intermédiaire indiquant l'avancement du travail doit être établi avant la fin de la deuxième semaine de la rentrée scolaire de 4^e année.
 5. La remédiation fait partie du processus d'élaboration du travail de maturité. Avant la reddition définitive, le maître accompagnant aura reçu une version provisoire du dossier écrit, complète ou non, lui permettant de demander des compléments ou modifications et, le cas échéant, les améliorations formelles indispensables à la lisibilité du rapport.
 6. Le dossier remis à la date de reddition fixée est considéré comme définitif. Il est accompagné d'une déclaration d'authenticité signée par l'élève, ainsi que d'une version numérisée. Pour ce qui concerne le dossier, le nombre d'exemplaires requis est fixé par l'établissement.
 7. Avant la présentation orale, le maître accompagnant fournit à l'élève des indications méthodologiques destinées à l'aider à préparer sa prestation.
 8. La présentation orale a lieu dans un délai permettant de faire apparaître la note dans le bulletin du 1^{er} semestre.

Art. 6 Jury (cf. Règlement interne du Collège de Genève)

1. Le travail de maturité est évalué par un jury formé du maître accompagnant et d'un juré qu'il peut proposer. La désignation de ce dernier est validée par la direction. La directrice ou le directeur ou l'un des membres du conseil de direction fait partie de droit de ce jury.
2. Le juré a pour mission de s'assurer du niveau atteint par le travail du candidat ainsi que du bon déroulement de la présentation orale.
3. Le juré et le maître accompagnant évaluent la production ainsi que la soutenance orale selon les critères de la grille d'évaluation élaborée pour le type de travail effectué.

Art. 7 Evaluation

1. Le travail de maturité, noté selon une échelle allant de 1,5 à 6, prend en compte les deux composantes du travail selon la pondération suivante :
 - Réalisation : qualité du travail rendu (dossier écrit, réalisation pratique) –1/2
 - Présentation orale –1/2.
2. Le dossier écrit, la production ou la mise en œuvre dans sa version définitive est évalué par chaque membre du jury qui adopte, en fonction des types de travaux (recherche, réalisation technique et artistique, activité extra-scolaire), la pondération prévue et les critères de la grille d'évaluation du collège de Genève.

3. Le suivi est intégré à la réalisation et à la soutenance. Ce qui ressortit au processus dans la réalisation et la soutenance est évalué par le seul maître accompagnant.
4. La présentation orale se déroule devant le jury : chaque membre tient compte, dans son évaluation de la capacité critique dont le candidat fait preuve (40%), du contenu (40%) ainsi que de la forme (20%) selon les critères de la grille d'évaluation du collège de Genève.
5. Les critères de la grille d'évaluation du collège de Genève servent de référence dans l'évaluation certificative finale. Ils sont pondérés dans le détail par le maître accompagnant en fonction du sujet particulier du travail. La liste de critères peut être enrichie au besoin.
6. L'évaluation finale du TM rend compte des deux composantes (réalisation et soutenance) selon des critères explicités sur un document signé par le maître accompagnant et par le juré. Cette évaluation est convertie en une note à la demie.
7. Un travail de maturité rendu après le délai fixé par l'établissement et jusqu'à 24 heures de retard est pénalisé d'une bonne en moins.

**Travail de maturité rendu hors délais ou non rendu, fraude ou plagiat :
Règlement relatif à la formation gymnasiale au Collège de Genève (C1 10.71)**

Art 38 Travail de maturité

⁵Un travail de maturité rendu hors délais est pénalisé. Il sera considéré comme non exécuté au-delà de 24 h de retard.

Art 39 Travail de maturité non exécuté

¹En cas de travail non exécuté, la direction exige un nouveau travail de maturité, qui doit être effectué selon le calendrier de la volée suivante. Le sujet peut être imposé.

²Après avoir rendu et soutenu le nouveau travail et en cas de réussite de la session de maturité en juin, l'élève obtient le certificat au plus tôt au mois de janvier qui suit cette session.

Art 40 Fraude ou plagiat dans le cadre du travail de maturité (y compris par rapport aux conditions d'utilisation de l'IA)

¹Toute fraude ou plagiat entraîne l'annulation du travail de maturité.

²La direction de l'établissement impose un nouveau travail de maturité, qui doit être effectué selon le calendrier de la volée suivante. Après avoir rendu et soutenu le nouveau travail et en cas de réussite de la session de maturité en juin, l'élève obtient le certificat au plus tôt au mois de juin de l'année suivante.

- SPECIMEN-

TRAVAIL DE MATURITE

DECLARATION D'AUTHENTICITE

Sachant que le plagiat peut se définir par

- la copie (quel que soit le support d'origine) de phrases entières sans les mettre entre guillemets et/ou sans mentionner la source exacte;
- la traduction d'un texte rédigé dans une autre langue que le français sans révéler la source originale;
- l'emprunt d'informations précises à une source à laquelle aucun renvoi n'est effectué;

je soussigné(e)....., élève du groupe.....,
ayant comme maître accompagnant M. / Mme

atteste avoir conçu et rédigé personnellement, dans mon style propre, le travail de maturité ci-joint. J'atteste notamment ne pas avoir eu recours au plagiat et avoir systématiquement et clairement mentionné les emprunts faits à autrui, y compris l'IA.

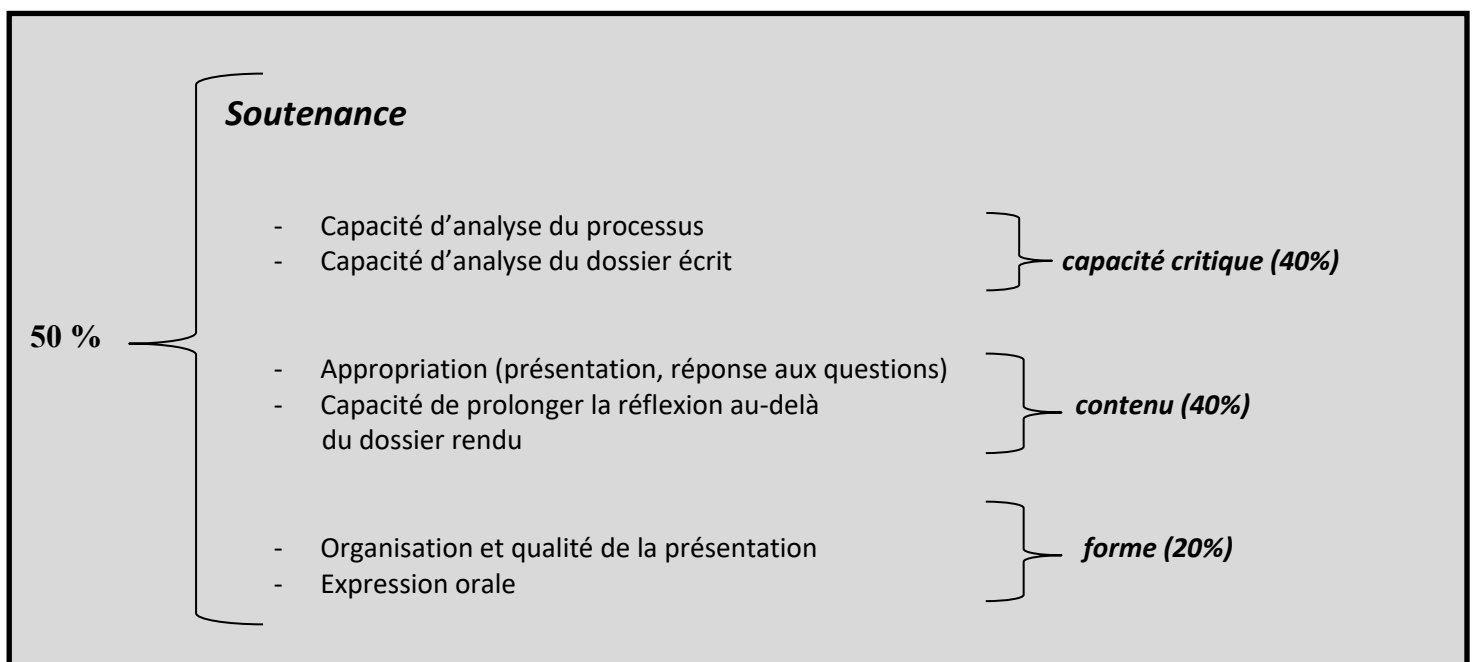
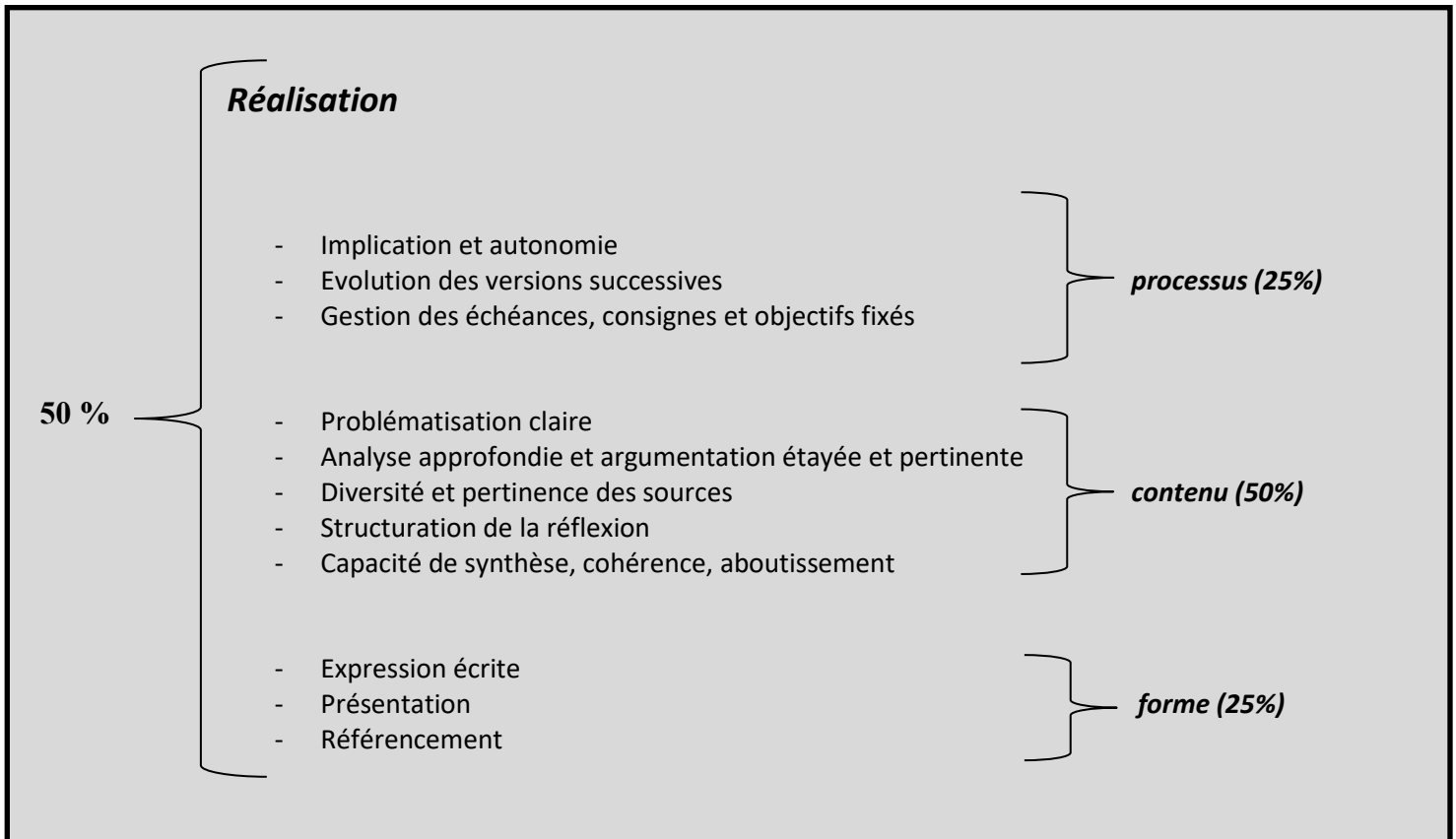
J'atteste aussi avoir pris connaissance de l'article 40 du REGLEMENT RELATIF A LA FORMATION GYMNASIALE AU COLLEGE DE GENEVE qui énumère les sanctions s'appliquant à la fraude ou au plagiat dans le cadre du travail de maturité.

Lieu, date :

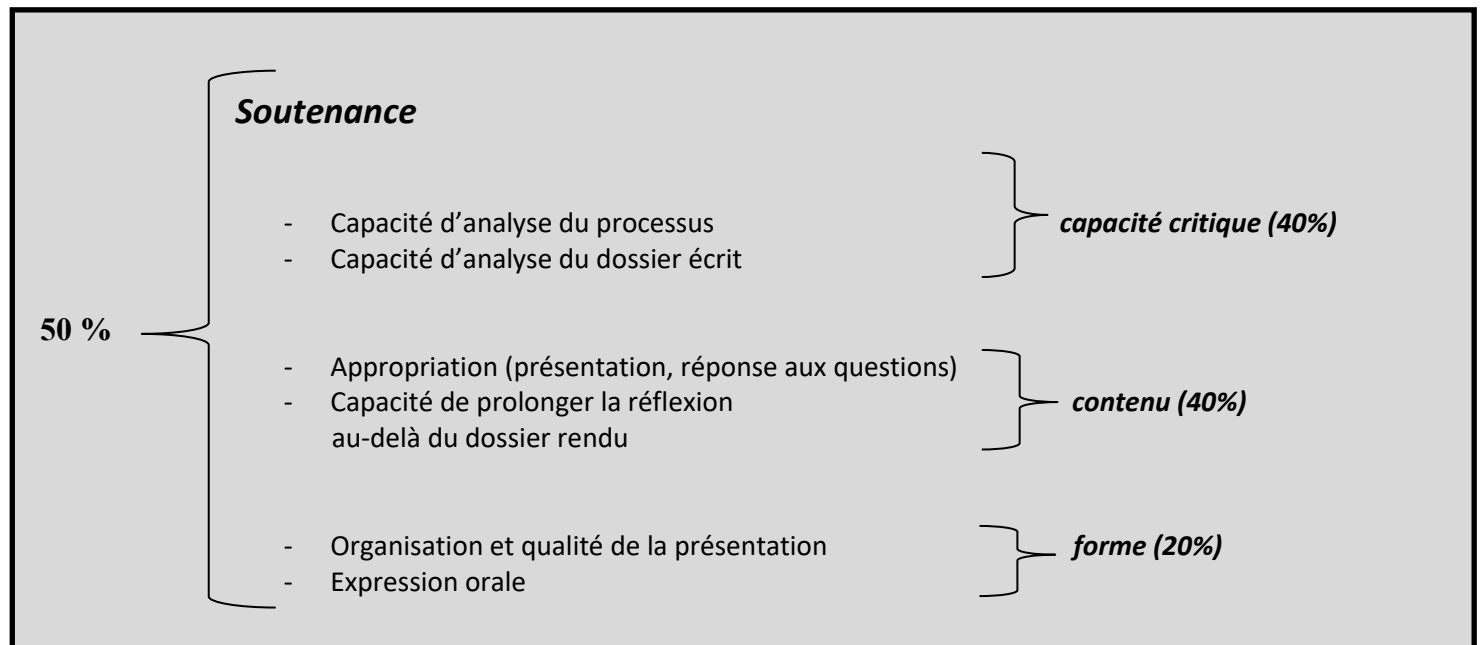
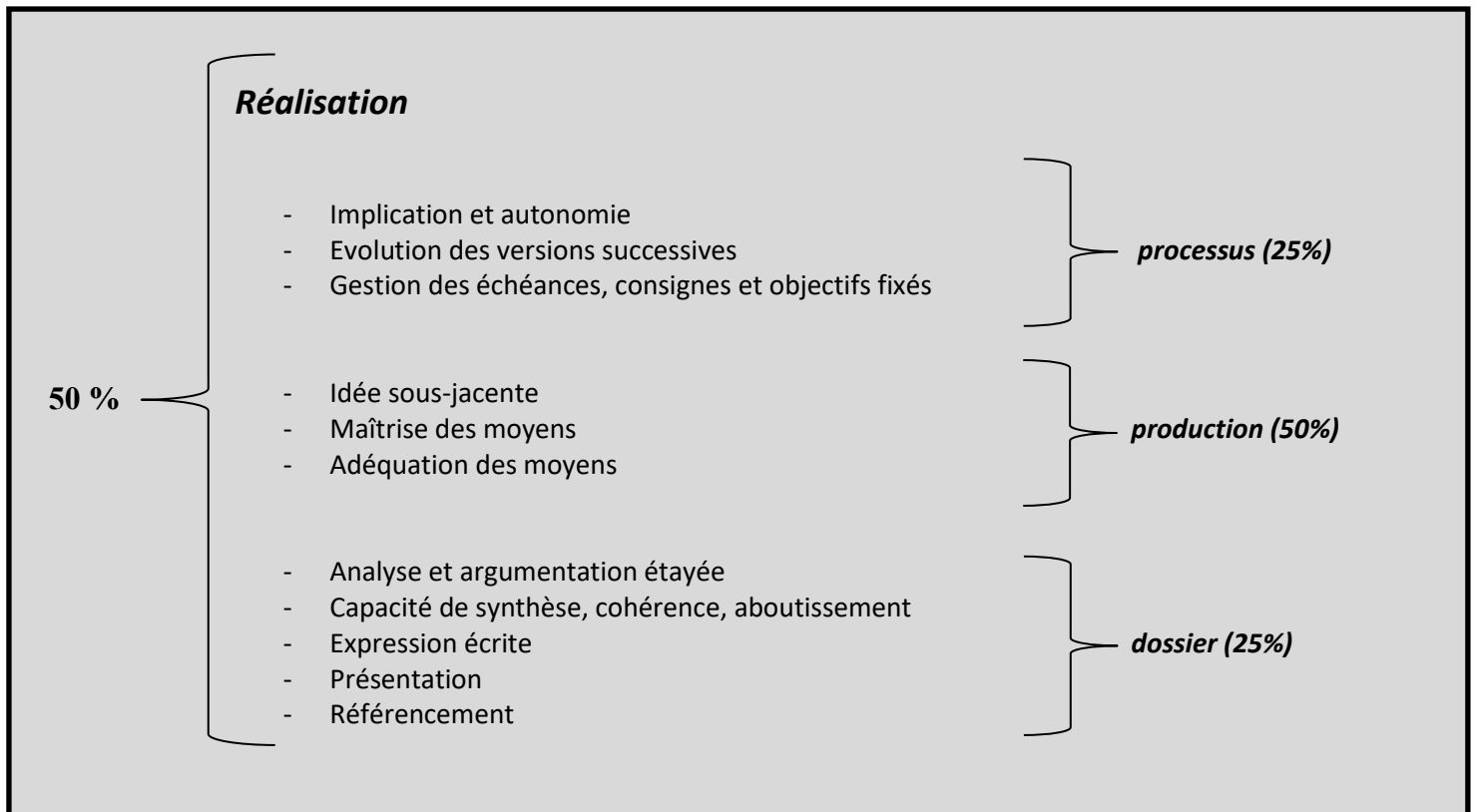
Signature :

Annexe 10: Grilles d'évaluation du travail de maturité (TM)

TM – travail de recherche



TM – réalisation artistique ou technique



TM – réalisation extrascolaire

